

EXERCICE 2021

CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance plénière du 11 mars 2021

DÉLIBÉRATION n°2020-03

Le conseil académique s'est réuni le jeudi 11 mars 2021 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le lundi 1^{er} mars 2021.

Point de l'ordre du jour :

3.2. Désignation de membres à la commission formation des personnels.

.....

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université,
Vu les candidatures déposées,

Exposé de l'avis :

Conformément aux statuts de la commission formation des personnels, le conseil académique doit désigner deux représentants des personnels enseignants élus au CAC.

Résultat du scrutin

Nombre de membres constituant le conseil :	67	Mme Sandrine DALLET-CHOISY	44 voix (6 abstentions)
Quorum :	34		
Nombre de membres participant à la délibération :	50	M. René CLARISSE	42 voix (8 abstentions)
Majorité requise :	35		

Sont désignés membres de la commission formation des personnels :

- Mme Sandrine Dallet-Choisy ;
- M. René Clarisse.

Pièce jointe :

- statuts de la commission formation des personnels.
- Exposé des motivations des candidats

Fait à Tours, le 18 mars 2021

Le Président,

A. Giacometti

Arnaud Giacometti

Classée au registre des délibérations du conseil académique, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le : 18/03/2021

Transmise au Recteur le : 18/03/2021

La commission formation des personnels

Conseil académique du 12 janvier 2021

La commission formation des personnels a été instituée en Conseil d'Administration (09.03.2015)

Son rôle :

La commission est chargée d'examiner les demandes de formations spécifiques déposées par les agents auprès du service du recrutement, de la formation et de la gestion des compétences de la DRH. Elle statue sur l'opportunité de la demande ainsi, que le cas échéant, sur la hauteur du financement à accorder.

Sa composition :

La commission formation est composée des membres suivants :

- Directrice des Ressources Humaines,
- Responsable du service du recrutement, de la formation et de la gestion des compétences,
- 2 représentants des personnels Biatss élus à la CPE,
- 2 représentants des personnels enseignants élus au CAC.

Son fonctionnement :

La commission se réunit 5 fois par année universitaire au cours des mois de :

- Septembre
- Novembre
- Janvier
- Mars
- Juin

Le secrétariat est assuré par la coordinatrice formation et concours du service du recrutement, de la formation et de la gestion des compétences.

Instance	Candidat	Exposé des motivations
Commission formation des personnels	Mme Sandrine DALLET-CHOISY	Il est important de participer à ces commissions pour apporter un avis d'enseignant chercheurs. Il est important pour un EC de se rapprocher des services de l'université.
	M. René CLARISSE	Une expérience acquise dans le domaine de la formation continue (20 ans comme formateur et Conseiller en Formation Continue dans un GRETA et quatre années comme chargé de mission et directeur du SUFCO de l'université de Tours) La formation des personnels administratifs et techniques, des enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs est importante pour le suivi de carrière des personnels. Prendre en compte la qualité de vie au travail, mettre en adéquation les compétences acquises et le poste occupé. Utiliser davantage les ressources internes dans les formations proposées aux personnels. Analyser les besoins de formation au niveau des enseignants chercheurs.